

SETOM
16 SEP. 2019
ARRIVEE

Facture (Service)

Numéro	9970060828
Date	11.09.2019
N° de client	74001792
Votre référence	2019-583
Date	11.09.2019
Référence	2970067319
N° commande	83156820 / ZKKD
Date commande	25.07.2019
Responsable	M. J. Lelu
Téléphone:	+33 169578637
Fax:	+33 169578638
E-Mail	jerome.lelu@bomag.com
Commercial	Direction Direction
Date de réparation	25.07.2019
V.TVA-IDNO.	FR99999999998
N.TVA-IDNO.	FR60622002913

SYND.MIXTE ETUDE TRAIT. ORDURES
MENAGERE
VOIE COMMUNALE 6 - LD SAINT
LAURENT
27930 GUICHAINVILLE

Adresse livraison

SYND.MIXTE ETUDE TRAIT. ORDURES
MENAGERE
ECOPARC DE MERCEY
D64
27950 LA CHAPELLE REANVILLE

Conditions de paiement:

45 jours - Fin de mois

INTERVENTION SUR VOTRE BC 972 RB2

N° 101 570 82 1025

DEVIS 1370065717 - A 18021 HEURES, LE 30.07.2019, FUIITE DE LDR. VIDANGE DU LDR, REMPLACEMENT DU TUYAU DE CHAUFFAGE AVEC COLLIERS DE FIXATION. REMISE EN ETAT DE LA BARRE DE RETROVISEUR DROIT. REMISE A NIVEAU LDR.

Pos.	Article Désignation	Quantité UQ	OP	Prix unitaire	Prix total en EUR
	N° de série: 101570821025 BC 972 RB-2 (T48,Y10,K19,E36,XY)				
	M-Type: BC 972 RB-2				
10 00000034	M/O Environnement	3 H		76,00 EUR	228,00
20 00000030	Kilométrage	300 PCE		1,50 EUR	450,00
30 00000020	Temps de route	4 H		60,00 EUR	240,00

SYND.MIXTE ETUDE TRAIT. ORDURES MENAGERE
 VOIE COMMUNALE 6 - LD SAINT LAURENT
 27930 GUICHAINVILLE

Numéro 9970060828
 Date 11.09.2019

Pos.	Article Désignation	Quantité UQ	OP	Prix unitaire	Prix total en EUR
40	00994008 Liquide de refroidissement 20l F3	2	PCE	118,00 EUR	236,00
50	05552404 Collier pour tuyau F1	4	PCE	3,50 EUR	14,00
60	00664015 Tuyau F1	6	M	11,40 EUR	68,40

Total HT					1.236,40
TVA	20,00 %			1.236,40 EUR	247,28
Total					1.483,68

Échéance: 15.11.2019

Escompte accordé pour paiement anticipé: 0,2% par mois / Penalité pour retard de paiement: (Taux BCE + 10%)/12 par mois.

Tout retard de paiement par le Client entraîne de plein droit, sans qu'une mise en demeure ne soit nécessaire, l'exigibilité, dès le jour suivant la date de règlement figurant sur la facture, de pénalités de retard calculées au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 points de pourcentage, ainsi que d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement montant de 40 euros.

Toutes nos ventes sont soumises à nos conditions générales de vente indiquées au verso de ce document.

Toutes nos ventes sont soumises à nos conditions générales de vente indiquées au verso de ce document. CLAUSE DE RESERVE DE PROPRIETE: Conformément à la Loi N° 80-335 du 12 Mai 1980, tous les matériels vendus par la Société sont livrés et vendus, sous réserve de paiement intégral de ceux-ci. Le non paiement, même partiel, autorise la Société, nonobstant toute clause contraire, à récupérer les matériels chez l'acheteur, après mise en demeure avec accusé de réception. Le droit de revendication s'exerce même dans le cas de redressement judiciaire ou de liquidation judiciaire de l'acheteur.